

«Gérald Darmanin n'entend pas lutter contre l'immigration illégale, il veut la régulariser»

Article rédigé par *Causeur*, le 18 janvier 2023

Source [Causeur] : *Causeur*. Pourquoi ne pas avoir profité de votre niche parlementaire, cette semaine, pour proposer des textes sur l'immigration à l'Assemblée nationale ?

Edwige Diaz. Je vous rassure tout de suite, le RN n'a pas abandonné le sujet immigration. Il y a un projet de loi immigration qui arrive à l'Assemblée, nous aurons tout le loisir de débattre de ce sujet majeur pour l'avenir de notre pays. Nous avons préféré consacrer notre niche aux préoccupations quotidiennes des Français, à cette France qui travaille, qui se lève tôt, qui ne parvient pas à vivre décemment de son salaire. Notre proposition de loi sur la suppression des ZFE l'illustre très bien.

Gérald Darmanin présentera son projet de loi sur l'immigration en conseil des ministres la semaine prochaine, avec la contribution d'Olivier Dussopt concernant le travail des immigrés, semble-t-il. Alors que nous connaissons une délinquance endémique dans ce que la presse de gauche continue de qualifier de « quartiers populaires », que nous prenons chaque jour connaissance de l'interminable chronique des violences à Mayotte et sortons à peine du pathétique épisode de l'« Océan Viking », devoir une nouvelle fois légiférer sur l'immigration, n'est-ce pas un aveu de faiblesse du ministre de l'Intérieur ?

Absolument ! Et ce projet de loi ne changera rien. Nous avons été reçus au ministère de l'Intérieur, le 21 novembre, avec mon collègue député Yohann Gilet. Nous avons pu poser des questions au ministre sur son projet, et ses réponses sont inquiétantes. « *Allez-vous revenir sur le droit du sol ?* » lui ai-je d'abord demandé. A cette question, majeure lorsque l'on aborde le sujet de l'immigration, il m'a répondu : « – *Non, on ne touche pas au droit du sol !* » J'ai ensuite poursuivi : « *Allez-vous revenir sur le regroupement familial, et les élargissements que vous aviez accordés en 2018 ?* » « – *On ne touche pas au regroupement familial* », a-t-il riposté. Notre troisième question concernait le délit d'aide à l'entrée et au maintien de manière illégale sur le territoire national. Allons-nous par exemple, sanctionner Cédric Herrou, connu pour ses actions envers les migrants ? Je ne posais pas innocemment cette question, car une semaine avant l'entrevue avec le ministre, Monsieur Herrou faisait carrément du prosélytisme dans un établissement scolaire de Vendée. Autre douche froide : non seulement le gouvernement n'entend pas sanctionner ceux qui aident les migrants à rentrer et se maintenir en France de manière clandestine, mais surtout, on autorise donc le prosélytisme et l'idéologie dans les établissements scolaires ! Bref, sur tous ces points que nous avons abordés, il n'y a aucune amélioration prévue dans les projets du ministre. Gérald Darmanin n'envisage pas non plus d'interdire les subventions aux associations potentiellement complices avec les passeurs. Je pense à SOS Méditerranée, dont les liens avec les passeurs manquent singulièrement de clarté...

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

18/01/2023 01:00